

Strasbourg, le 5 septembre 2008

AP/CAT (2008) 26
Or. E

**ACCORD EUROPÉEN ET MEDITERRANÉEN SUR LES RISQUES MAJEURS
(EUR-OPA)**

GROUPE THEMATIQUE SUR LE PATRIMOINE CULTUREL ET RISQUES

MANDAT ET ACTIVITÉS FUTURES

55ème réunion du Comité des Correspondants permanents, Istanbul



Mandat

Nom : **Groupe thématique sur le patrimoine culturel et risques**

Le groupe :

- assistera le Comité des Correspondants Permanents pour les questions relatives au patrimoine culturel et risques,
- proposera des recommandations et des activités dans ce domaine ;
- suivra l'avancement et la mise en œuvre des recommandations et programmes de travail en matière de patrimoine culturel et risques,
- se concertera avec les différents centres thématiques impliqués dans le patrimoine culturel et risques, afin d'améliorer les synergies et la coordination de leurs programmes dans ce domaine,

Activités pour les deux prochaines années (2009-2010)

- Faire le suivi des Recommandations et des secteurs proposés de recherche à développer comme exposé dans le rapport sur « Patrimoine culturel et changement climatique » (à finaliser en novembre 2008)
- Établissement d'un Master sur « Patrimoine culturel et changement climatique »
- Organisation d'un atelier sur « Patrimoine culturel et changement climatique »
- Organisation d'un atelier sur « les stratégies pour la protection sismique des monuments »